



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

pédagogie

Question au Gouvernement n° 620

Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Martine Aurillac.

Mme Martine Aurillac. Ma question s'adresse à Mme le ministre délégué chargé de l'enseignement scolaire.

L'école connaît aujourd'hui une crise sans précédent. (Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste.) Les enseignants, les parents, les enfants attendent des réponses concrètes aux défis de l'échec scolaire, de l'illettrisme, de la violence, de l'intégration sociale des nouvelles générations.

Face à ces défis majeurs, vous nous avez annoncé, en maternelle et, éventuellement, en primaire, la généralisation des chartes scolaires et la création d'un cahier de vie où la maîtresse décrira ce que fait l'enfant à l'école. Certes, il faut apprendre à vivre ensemble, mais nul ne vous avait attendu, depuis Jules Ferry, pour créer le cahier de textes et le carnet de correspondance. Au-delà des déclarations médiatiques, croyez-vous vraiment que ces mesures soient de nature à répondre aux enjeux de l'école d'aujourd'hui et de demain ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Madame la députée, je vous demande de bien vouloir excuser Mme Ségolène Royal, qui visite actuellement un établissement scolaire avec Mme Clinton. (« Ah ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Vous comprendrez que les lois de l'hospitalité française lui imposent d'accompagner l'épouse du président des États-Unis.

Les mesures qui ont été annoncées par ma collègue font partie d'une série de dispositions destinées à rétablir petit à petit certaines disciplines élémentaires dans l'école. Certes, comme vous le dites, Jules Ferry avait imposé des choses. Il ne fait de doute pour personne que certaines de ces contraintes se sont distendues au cours du temps.

M. Pierre Lellouche. Et pourquoi ?

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. La première des choses à faire est de rétablir l'école républicaine,...

M. Pierre Lellouche. Très bien !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. ... que nous n'avons pas exactement trouvée à notre arrivée. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française; claquements de pupitres.)

M. Patrick Ollier. Jospin a bien été ministre de l'éducation !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Des mesures destinées à rétablir la discipline, le suivi des enfants et une rigueur dans la gestion de l'école sont de nature à redonner des références à notre société qui en manque cruellement. Notre politique n'a rien de laxiste. Elle vise à restaurer l'école républicaine. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur divers bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe communiste.)

M. Jean-Michel Ferrand. Baratin !

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 620

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 1998, page 3735

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 mai 1998